



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 70565

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les mesures d'accompagnement nécessaires pour l'application de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique. Il apparaît important de revoir les moyens alloués aux différents acteurs intervenant dans ce domaine, et notamment aux associations tutélaires, qui ne vivent généralement que de subventions publiques, et qui doivent faire face à des missions supplémentaires. Il souhaite donc connaître ce qui a été mis en oeuvre afin de mettre les moyens des différents intervenants en adéquation avec les missions qui leur sont confiées.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70565

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1314

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)